

GRANDE

VOIE ROMAINE

D'AGRIPPA

DE LYON A BOULOGNE-SUR-MER.

Études opérées dans le courant de l'année 1861, pour la reconnaissance de cette voie traversant l'arrondissement d'Avallon (Yonne).

D'après les uns, la voie romaine d'Agrippa, partant de Rouvray (Côte-d'Or), semble se confondre avec la route impériale n° 6 jusqu'à Avallon, qui passe par Sainte-Magnance, Cussy-les-Forges, Étréc, Cerce, etc., ainsi que le porterait à croire ces grands alignements droits dont se compose cette route malgré les accidents de terrains.

Suivant d'autres, l'antique voie s'écarte au sud de la route moderne parallèlement à un kilomètre environ.

Chercher à reconnaître la direction réelle est le but que nous nous sommes proposé.

A cet effet, une première exploration faite à grandes étapes n'a servi qu'à se familiariser avec la disposition du sol et surtout à recueillir des renseignements utiles pour faciliter les recherches ultérieures.

Plus tard, dans une autre visite, notre mission a été d'arracher du fond de la terre même des secrets enfouis par les siècles.

Si, pour la plupart, les fouilles pratiquées sous nos yeux par un nombre d'ouvriers suffisant, ont été sans résultat satisfaisant, quelques-unes du moins sont venues témoigner de la véritable direction du tracé complètement détruit sur certains points, enterré ailleurs dans un sol d'alluvion à une profondeur plus ou moins grande, et parfois apparent à la surface de la terre.

Les renseignements traditionnels fournis par la généralité du pays et surtout par les vieillards de la localité, s'accordent tous à faire passer la voie romaine à 400 mètres au nord de Rouvray, puis entre Bussières et Sainte-Magnance, près Villeneuve-les-Presles (hameau de Sainte-Magnance), à Presles (hameau de Cussy-les-Forges), au sud d'Étrée (hameau de Magny), à Magny même, à Chassigny (hameau d'Avallon), et à Avallon, d'où le tracé ne fait plus d'équivoque, jusqu'au-delà du village de Saint-Moré; limite de nos investigations.

Nous allons donc entreprendre la description de cet itinéraire, non d'une manière scientifique, la tâche serait au-dessus de nos forces, mais nous espérons être de quelque utilité aux hommes de la science en leur procurant des documents de nature à les mettre à même de faire l'étude plus approfondie d'un tracé dont les jalons ne sont plus aujourd'hui à l'état d'hypothèses, à l'exception cependant de la partie de cinq kilomètres pris à l'origine où les recherches sont restées sans succès.

Marchant dans le sens de Rouvray à Arcy-sur-Cure, la voie romaine, marquée, à la carte dressée à l'appui, par un trait bleu plein dans les endroits apparents et pointé dans les parties où elle a disparu, vient de la Côte-d'Or en suivant le chemin faisant limite des com-

munes de Sincéy et de Rouvrây. En face de ce dernier village elle existe encore sur une longueur de 1,000 mètres et n'a plus que la largeur du chemin actuel qui varie de 2 à 4 mètres suivant qu'il a été plus ou moins empiété par les riverains. La chaussée se perd proche la tuilerie de Rouvrây, au-dessous de laquelle la tradition la fait traverser la route impériale n° 6, pour se continuer à travers champs jusqu'à la limite du département de l'Yonne.

De cette limite, lieu dit les Estropiés, la voie romaine, toujours d'après la tradition, s'avance par le chemin de Rouvrây à Villeneuve formant les confins des territoires de Sainte-Magnance et de Bussières; elle suit la crête du coteau qui sépare ces deux villages, passe au pied de la maison isolée et en ruine appelée vulgairement Main-Gauche, longe la pointe méridionale du Bois-Gautier et aboutit, après un trajet de 2,745 mètres (le point de départ pris à la limite de l'Yonne et de la Côte-d'Or); au climat de l'Épinglière, point où se sépare le chemin de Villeneuve que la voie romaine laisse au couchant; cette voie descend, par une pente de 8 pour cent à peu près, le chemin de Villeneuve à Preslès, traverse le ruisseau de Sainte-Magnance au lieu dit le Poirier-Chauveau et remonte le versant opposé par une rampe d'une égale déclivité jusqu'au climat appelé les Bouffraies. De là elle se dirige en ligne droite à travers le hameau de Presles et se poursuit au climat appelé la Couture-du-Canal où le cantonnier François Robert, de Cussy, atteste l'avoir détruite, il y a environ 8 ans, lors de la construction du chemin de Presles à Cussy, aujourd'hui chemin de grande communication n° 60 de Saint-Léger à Cussy; elle emprunte cette ligne jusqu'à l'angle méridional du Pré-de-l'Étang appartenant à M. Aubert et se poursuit en ligne droite à travers les maisons et jardins de Cussy

jusqu'au mur qui sépare le jardin de M. Quatrevaux du pré appelé le Grand-Pré, appartenant à M. Georges.

Là, la chaussée se manifeste pour la première fois, car, malgré de nombreuses fouilles jusqu'ici pratiquées dans un rayon même étendu, il n'a pas été possible de découvrir aucune trace de la route suivie par les Romains, et si même le cantonnier Robert n'en eût signalé la présence entre Villeneuve et Presles, il serait permis d'élever le doute du passage de la chaussée par l'itinéraire que nous venons de décrire plutôt que par la route impériale actuelle: le bas de Rouvray et le village de Cussy étant traversés par l'une et l'autre voie. Mais l'incertitude disparaît à côté de la déclaration du sieur Robert, fortifiée par l'opinion publique.

La première pensée qui frappe l'esprit à la découverte de la chaussée, au pied du mur de M. Quatrevaux, est de croire à l'existence d'un radier de fossé d'égouts, qui passe en cet endroit, mais cette impression perd de sa consistance en présence de la déclaration du sieur Étienne Comaille, de Cussy, lequel affirme avoir trouvé près de là la voie d'une semblable conformation dans les fouilles pratiquées lors des constructions récentes de M. Quatrevaux.

Sa largeur est de 9 mètres, son épaisseur de 0^m 20 cent., elle est construite en pierres brutes de dimensions inégales, la surface du pavé présente des aspérités arrondies par un frottement plus pratiqué sur un point que sur un autre, ceci explique la tendance naturelle des voitures, de suivre la même voie; elle se continue en ligne droite jusqu'à la sortie de Cussy, où elle vient faire tangence à la route pour reprendre, par un angle assez prononcé, une direction vers le sud.

De la sortie de Cussy, elle emprunte immédiatement le chemin de Cussy à Étrée, appelé vulgairement le

Vieux-Chemin, sans laisser aucun indice jusqu'à la hauteur du hameau d'Étrée, proche les bâtiments du sieur Michel Etienne. Mais, arrivé à ce point, on la retrouve sur une longueur de 149 mètres à la surface du sol, dans la forme du plan que nous en avons dressé. Là, elle est identiquement semblable à la partie constatée à Cussy, elle est bornée d'un côté par les champs voisins qui l'ont affamée en établissant des fossés, de l'autre côté elle présente des échancrures provenant de l'extraction des pavés que la commune ou les habitants enlèvent chaque jour pour les employer à un autre usage.

Sa largeur varie entre 2 mètres 50 cent. et 5 mètres 50 cent.; comme à Cussy, le pavé est brut et posé sur le sol naturel sans aucun travail préparatoire annonçant une couche de fondation de sable ou d'autres matériaux, son épaisseur est également de 0 m. 20 cent.

De cet endroit elle se poursuit par le chemin d'Étrée à Magny, jusqu'au climat des Crots-Boussets, qu'elle traverse en laissant au nord, à 300 mètres à peu près, l'église de Magny, puis elle s'engage par une déclivité rapide dans la vallée dite du Ru-des-Vaux appelée aussi le Pas-de-Saint-Germain; elle arrive près du fond de la vallée transversale dite du ru de l'Étang-Tobie, en un point où l'on remarquait imperceptiblement un pan de muraille rasé au niveau du sol et recouvert d'une légère couche de terre végétale, dissimulant aux passants l'existence d'une ancienne construction. Les sondes faites en cet endroit ont amené la découverte successive des quatre côtés d'un quadrilatère dont le plan a également été dressé.

Le côté nord de ce quadrilatère, traversé obliquement de l'est à l'ouest par un ravin de un mètre de profondeur, a une longueur de 12 mètres 30 cent.; le côté

sud, 12 mètres 70 cent., et le côté est et ouest, 12 mètres 80 cent.

A l'exception du côté sud, où le mur porte une épaisseur de 0 m. 80 cent., les trois autres n'ont que 0 m. 60 cent., cette différence d'épaisseur ne peut s'expliquer que par l'intention de se défendre contre l'action du ruisseau qui n'en passe qu'à quelques mètres. La même raison explique la présence de trois contreforts placés, l'un à l'angle sud-ouest, les deux autres à l'angle sud-est de la construction.

Le mur septentrional est seul conservé dans son entier. L'intérieur est garni d'un béton de 0 m. 10 cent d'épaisseur comprimé entre deux couches d'arène de 0 m. 10 cent. d'épaisseur chacune, rien n'indique qu'un carrelage ait été établi sur le plancher ainsi composé.

Cette construction, dans l'intérieur de laquelle il n'existe point de compartiment, servait, vraisemblablement à une exploitation quelconque, car on ne rencontre aucune disposition indiquant une habitation confortable.

A 0 m. 25 cent. au-dessous du béton, il a été trouvé, dans la fondation du mur septentrional, une médaille d'une parfaite conservation, ainsi qu'une tuile romaine dans son entier. Cette médaille est un Domitien, moyen bronze, portant d'un côté DOMIT. AUG. GERM. COS. XV, tête laurée à droite; on lit sur le revers: VIRTUTI AUGUSTI. La déesse, debout, vêtue de la Stola, tient de la main droite une petite victoire; on remarque très-distinctement les initiales S. C.

La tuile, d'une pâte rouge, mélangée de moitié sable fin et blanc, a une forme carrée de 0 m. 32, elle est garnie des deux côtés d'un rebord de 27 millimètres de saillie, son épaisseur est de 33 millimètres.

Il existe encore apparente, à l'angle sud-ouest de la construction, une portion de chaussée pavée de 5 mètres

30 centimètres de longueur et 1 mètre 60 cent. de largeur; la chaussée qui longeait la construction a été enlevée par le ruisseau.

De ce point, l'un des plus intéressants de la ligne, la voie d'Agrippa se poursuit encore sur 400 mètres dans la vallée des Vaux, puis elle tourne perpendiculairement à gauche, en longeant la pointe occidentale du bois d'Amont, appartenant à M. de Parroy. Immédiatement au-dessous de ce bois, la chaussée a été constatée à une profondeur de 0 m. 75 cent. dans l'intérieur du pré du sieur Serrurier, Germain; sa largeur est de 6 mètres 50 cent. et son épaisseur de 0 m. 20 cent., elle est de même contexture que les parties précédemment signalées.

De là, elle traverse le ruisseau de l'Étang-Tobie et vient, en longeant les Bois-Royaux, appartenant à M. Chopard, aboutir à un remblai en forme de chaussée, de 50 mètres de longueur, que l'on remarque encore aujourd'hui, mais l'empierrement a disparu.

De cet endroit, la voie tourne brusquement à droite, pour gravir la chaume communale dite des Milleries, elle s'avance ensuite vers la pointe méridionale des Bois-Royaux par le chemin de Magny à Chassigny, puis traverse, d'après la tradition, l'extrémité sud du hameau de Chassigny, se confond un instant avec le chemin de Chassigny à Avallon, coupe les terres dites du Bois-Bardeau et de la Gravelle et vient aboutir à la route impériale n° 6, à l'embouchure même du chemin actuel d'Avallon à Chassigny, proche la tuilerie de M. Dangeville.

Là, le pavé est recouvert d'une couche de terre de 0 m. 30 cent., son épaisseur est de 0 m. 24 cent., sa largeur, de 3 mètres 50 cent., paraît avoir été attaquée, d'un côté, par la cour de M. Dangeville, qui est en contrebas, et de l'autre côté par le fossé de la route.

Immédiatement au-dessous du pavé, toujours établi de la même manière, il a été trouvé un fragment de brique couleur lie de vin, que M. Dangeville, présent à la découverte, a comparé aux produits de son établissement et qu'il a reconnu être d'une fabrication antique.

D'après la direction naturelle, le tracé traverse l'étang des Minimes pour tourner presque perpendiculairement à gauche, dans la rue de Lyon, il passe de cette rue dans celle des Jardins et franchit la rue de Paris, précisément en face la maison de M. Duchâteau, sous laquelle il passe sans aucun doute.

En sortant de la ville d'Avallon qui vient d'être parcourue par la voie romaine, cette voie longe le cimetière et emprunte la route impériale rectifiée jusqu'aux climats des Craies et des Poirioules. Dans ces parages, la chaussée porte une largeur de 6 mètres, elle est composée de plus petits matériaux parfaitement ajustés et usés par le frottement; la chaussée, recouverte d'une couche de terre végétale de 0 m. 20 cent. seulement, repose sur le roc.

A 500 mètres de là, lieu dit les Prés-Foireaux, un reste d'empierrement, de très-peu d'importance, n'a d'autre mérite que de prouver que les investigations sont encore sur la voie romaine même.

Plus loin, à la rencontre du chemin vicinal du Vault-de-Lugny à Annéot, lieu dit la Saussaye, la chaussée, recouverte d'une couche de terre de 0 m. 30 cent., présente une largeur de 3 mètres 50 cent., l'empierrement a 0 m. 30 cent. d'épaisseur en deux couches: la première couche de fondation, porte 0 m. 15 cent. et est établie avec des matériaux d'une plus forte dimension; la seconde, qui a également 0 m. 15 cent., est formée de petites pierres comme on la casse de nos jours.

De ce point, elle se prolonge par un chemin de déblai

étroit et peu fréquenté qui fait d'abord limite entre les communes du Vault-de-Lugny et d'Annéot, puis entre les territoires du Vault et de Girolles, et vient aboutir sur le sommet des coteaux de Girolles, au pied du chalet de M. Leidié.

De là, elle descend au ruisseau de Girolles, par un chemin déblavier, elle se continue sur le versant opposé en suivant le même chemin jusqu'au climat appelé le Buisson-Tabourin et se soude en cet endroit au grand chemin de Girolles à Sermizelles, près duquel on reconnaît encore à la surface quelques vestiges de la voie romaine, dont on ne distingue plus ni la forme ni les dimensions.

Du lieu dit le Buisson-Tabourin, la voie suit précisément le chemin de Girolles à Sermizelles, jusqu'au climat appelé les Chênes, où une tranchée en face la propriété du sieur Louis Guettard, de Girolles, a fait découvrir, à la profondeur de 0 m. 90 cent., une chaussée de 5 mètres de largeur sur 0 m. 25 cent. d'épaisseur, garnie d'un gravier répandu sur la surface de la chaussée, formée de pierres posées en hérisson et légèrement inclinées.

De là jusqu'à Sermizelles, les recherches sont restées sans succès.

Parvenu à l'entrée de ce village, on suit la rue faisant suite au chemin de Girolles jusqu'à l'église, d'où le tracé passe par un angle droit dans une autre rue longeant le château de Sermizelles, dans le prolongement de laquelle se poursuit la route impériale, qui est de nouveau empruntée jusqu'au climat de la Gueule-de-Vau-Brun, à 233 mètres de la borne kilométrique, n° 39, côté d'Auxerre.

Là, dans la propriété de la veuve Pautard, on trouve la chaussée couverte d'une couche de terre de 0 m. 44

cent. ; sa largeur, qui est de 3 mètres 80 cent., a été réduite, lors de la construction de la route, son épaisseur est de 0 m. 70 cent., dont 0 m. 26 cent. de hérisson qui fait la fondation et 0 m. 44 de petites pierres; chaque passant peut d'ailleurs l'apercevoir de la route dans le talus extérieur du fossé.

Du climat de Vau-Brun, elle se poursuit à gauche de la route, dans la plaine du Champ-de-la-Pierre, où on la voit encore en saillie sur une longueur de 600 mètres, sa largeur est de 5 mètres 70 cent., et son épaisseur de 0 m. 70 cent., formée de deux couches, l'une de 0 m. 26 cent., en pierres également posées en hérisson, l'autre de 0 m. 44 cent., en pierres réduites à une grosseur moyenne de 0 m. 05 cent., et mélangées de terre blanche, semblable au débris des carrières de Courson; ce mélange, qui n'a cependant pas le caractère de béton, en a acquis toute la dureté.

Le hérisson, précédemment constaté, règne également sous toute la surface de la chaussée, mais en face la propriété du sieur Joseph Blondeau, située lieu dit le Poirras, le dessus de la chaussée est garni, du côté de la rivière, d'une banquette de 1 mètre de largeur, en pierres placées de la même manière; la banquette est de niveau avec la chaussée.

De ce point, l'itinéraire d'Agrippa fait ascension sur le versant occidental du mamelon, sur lequel s'élève l'église de Voutenay et vient de nouveau faire tangence à la route impériale sur le point culminant.

A cet endroit, on remarque au haut du talus taillé dans le roc, une petite portion de construction, dont la route a détruit la plus grande partie.

Tout en cherchant à se rendre compte de l'importance de ce reste de ruines, jugé trop minime pour en reproduire le plan, quatre médailles ont été trouvées à une

profondeur de 0 m. 70 cent. à 1 mètre, ces médailles, portant diverses inscriptions, sont :

1° Trajan, moyen bronze.

Avers *Nerva Trajan. Aug. g.*

Revers fruste.

2° Faustine mère, moyen bronze.

Avers *Diva Faustina.*

Revers *Augusta. S. C.*

3° Faustine Mère, moyen bronze.

Avers, fruste.

Revers, femme assise. S. C. au-dessous.

4° Marc-Aurèle, moyen bronze.

Avers, *M. Antonius Aug. tr. p. XXIII.*

Revers. *Saluti Aug. cos. III.* La déesse Hygie sacrifiant au serpent dressé sur un autel. S. C.

De là, la voie romaine laisse la route à droite et se dirige sur Voutenay en suivant un ancien chemin et laissant à gauche, à 100 mètres environ, l'église de Voutenay; elle passe à peu de distance de la route dans les chenevière dites des Riots, où sa direction était visiblement marquée au moment des études, par l'effet d'une végétation sensiblement moins active.

Une fouille, pratiquée dans la chenevière de la veuve Joublin, a permis de constater la chaussée dans toutes ses parties, sa largeur est de 4 mètres 25 cent., et son épaisseur de 4 mètre 19 cent., y compris une fondation de 0 m. 20 cent. en pierres debout, le reste est un composé, sur 0 m. 99 cent. d'épaisseur, de pierres et de terre blanche, telles qu'au climat du Champ-de-la-Pierre. Elle est enterrée sous une couche d'alluvion de 4 mètre 07 cent. d'épaisseur, de façon que, de la surface du sol actuel au niveau du dessous de la chaussée, la hauteur est aujourd'hui de 2 mètres 26 cent.

Dans la terre d'alluvion, à une profondeur de 0 m. 50

cent., il a été trouvé un denier tournois de 1652, à l'effigie de Gaston, frère de Louis XIII; sur l'autre face, on distingue parfaitement un grand A accosté de deux fleurs de lis surmontée du Lambel.

De ce point intéressant, la voie romaine vient sortir sur la route actuelle en face la rue du Pont, à Voutenay, puis elle prend la direction de cette route jusqu'à la borne kilométrique N° 36; elle s'avance ensuite dans la plaine dite de Mimoline où on la voit encore en ligne droite saillante sur le sol.

Sa largeur est de 4 mètres 60 cent., elle est garnie à droite d'un talus de 0 m. 90 cent. de hauteur; le talus de gauche, qui se réduit à 0 m. 50 cent. est fondé sur une bordure à double rang de pierres hérissonnées de 0 m. 30 cent. d'épaisseur, cette bordure porte une largeur de 2 mètres 30 cent. sur 0 m. 60 cent. d'épaisseur, les talus et la chaussée sont de même formation que dans la plaine du Champ-de-la-Pierre, c'est-à-dire se composent de pierres et terre blanche dont l'origine est inconnue dans ces parages.

De la plaine de Mimoline, la voie romaine franchit la rivière de la Cure en amont du pont actuel de Saint-Moré; la tradition rapporte qu'il y a 90 ans, on a retrouvé des fragments de madriers ayant servi à l'établissement du pont.

Après avoir traversé la Cure, elle prend une direction parallèle à 2 mètres du chemi dit de l'Abreuvoir-du-Pont, qui longe les clos de M. de Nailly; dans cet endroit, lieu dit les Chenevières de la Croix, on remarque le même phénomène de végétation qui s'observe à l'abord de Voutenay dans les chenevières des Riots dont on a parlé plus haut.

Dans une tranchée de 0 m. 50 de profondeur, ouverte dans une propriété du sieur Joseph Collinot, on la

retrouve encore sur une largeur de 5 mètres et une épaisseur de 0 m. 30 cent, mais la chaussée est ici d'une construction différente, elle n'est plus formée d'un empièchement cassé et précédé d'une fondation de matériaux placés debout, mais elle se compose d'un pavé brut, de tout échantillon, établi dans le genre de celui rencontré à Cussy, à Étrée et à Avallon.

De là elle se continue dans le village de Saint-Moré en suivant la Grande-Rue et suivant le climat de Bec-d'Oiseau, elle se jette à travers les vignes dites la Terre-Blanche, ainsi appelées à cause du cordon blanc qui se manifeste dans ces vignes et que l'on suppose, avec raison, être le tracé de la voie romaine.

De ces vignes, cette voie passe dans la chaume de la Louise, dont la surface est hérissée de rochers et dont la déclivité est excessive; dans cette chaume on ne rencontre aucune trace de chaussée, d'ailleurs trop en pente pour résister à plus de 18 siècles; mais arrivé au sommet de cette chaume, dans la propriété du sieur Desvaux, Alexis, on la distingue encore parfaitement, quoique livrée à l'agriculture, par sa forme et par sa couleur blanche tranchant avec la couleur rougeâtre du terrain naturel.

A 265 mètres plus loin, la chaussée, quoique ayant perdu sa forme primitive, s'élève encore, sur la crête de la montagne, d'une façon imposante, en remblai de 4 mètre 80 cent. de hauteur au-dessus du sol, la partie supérieure ne présente plus qu'une surface irrégulière, sa largeur à la base des talus est de 12 mètres 70 cent.

Enfin, à la limite de l'arrondissement d'Avallon, elle s'élève davantage encore en remblai de 4 mètre 89 cent au-dessus du sol, sa largeur à la base des talus est de 13 mètres 80 cent.

L'immense cube de remblai qu'a exigé ce travail gigan-

tesque exécuté sur la crête des coteaux escarpés qui bordent la rive gauche de la Cure, est entièrement mélangé de terre et pierres blanches, d'une dureté résistante à la pioche.

On l'aperçoit ensuite se dirigeant en ligne droite dans la direction de Sery et se perdant dans l'espace.

Tel est l'itinéraire certain de la voie romaine d'Agrippa, que des efforts persistants et des recherches minutieuses ont permis d'établir, d'après des traces évidentes et non sur des hypothèses laissant toujours des doutes et des incertitudes regrettables pour quiconque se rattache à l'histoire fidèle des temps anciens.

RAGON.
